

*Pierre Chanliau, Nathanael Pebereau, Valentin Giraud, Sylvain Stienon, Mathieu Mauvieux, Sabine Potdevin, Laura Conan, Stefan Bouquet, Yann Olivier, Moey Yokota, Emma Duteil, Maxime Ribourg, Manuel Cadore, Antoine Lecomte, Camille Dandres, Jeanne Coudière.
Et les contributions des équipes depuis 2009.*

PROJET PEDAGOGIQUE

Du 08 juillet au 25 août 2018

Groupe des 11-14 ans

**Association loi 1901 EVASOLEIL
01.64.34.17.16**

**www.colonie-evasoleil.com
info@evasoleil.com**

Sommaire

I- Carte d'identité du séjour	3
I-1- Evasoleil en quelques mots	3
I-2- Le public accueilli	3
I-3- L'environnement du séjour	4
I-4- Le centre de vacances	5
I-5- Les formules de séjour	7
I-6- L'équipe pédagogique du groupe	8
II- Les objectifs éducatifs du séjour et les démarches pédagogiques associées	8
II-1- La participation	8
1- L'assemblée de jeunes	9
2- La première veillée du dimanche soir	9
3- La préparation et l'animation des activités	10
4- Le budget	10
5- Les 5 missions	11
II-2- L'individualisation / la personnalisation	11
II-3- Le vivre-ensemble	13
III- Les traductions pratiques du projet	14
III-1 Le rôle de l'animateur	14
III-2 Le rôle et les fonctions de l'assistante sanitaire	15
III- 3- Le rôle des animateurs sur la plage, pendant la baignade	17
III-4- En convoyage	18
III-4- L'environnement du séjour: Posture et communication de l'équipe	19
III-5- L'hygiène et la gestion du linge	20
III-6- La gestion du matériel	21
III-7- La nourriture	21
IV- L'outil vie de chambre	22
V- Journées 1 et 2 de Juillet & Août	23

I- Carte d'identité du séjour

I-1- Evasoleil en quelques mots

Evasoleil est une association **d'éducation populaire** créée en 2008 par des professionnels de l'animation socioculturelle. L'association a été imaginée pour expérimenter des approches inédites d'apprentissage à la citoyenneté et de « particip'action » des enfants et adolescents. Elle a pour but de faire vivre la rencontre des publics au sein de ces séjours.

Evasoleil concrétise cette idée originale chaque année en s'appliquant sur la qualité des séjours ACM et des formations qu'elle propose. **Chaque adhérent est ainsi accompagné à agir dans le groupe, en fonction de ses envies, de ses besoins, de sa personnalité.** Evasoleil fidélise partenaires et familles appréciant les moyens déployés par cette association à taille humaine.

Le projet éducatif est traduit en objectifs concrets dans ce projet pédagogique. Une version est en ligne sur le site internet :

<http://www.colonie-evasoleil.com/montalivet-description-du-sejour/>

Ses piliers sont le **vivre-ensemble**, la **participation** du public dans l'organisation des séjours, la **personnalisation** des séjours, le respect des **liens familiaux** et la **découverte de l'environnement** proche du séjour.

Le projet **CIDEing for Change** est un projet à part entière qui existe depuis 2015. Il a pour objectif de promouvoir les droits de l'enfant et de sensibiliser le plus grand nombre à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cette année, il s'agira de créer un court métrage qui aura pour but de montrer comment dans nos séjours nous faisons vivre concrètement les droits de l'enfant.

I-2- Le public accueilli

Le public est issu de tous les horizons géographiques, sociaux. Nous accueillons tous les publics mais pas de groupes constitués (mairies, CE). Les jeunes sont inscrits par leurs familles ou des institutions (conseils généraux et services associés). Certains peuvent être étrangers (espagnols notamment), énurétiques, en situation de handicap (mais avec une autonomie correcte) ...

La plupart des jeunes restent une ou deux semaines. Le groupe est ainsi renouvelé environ par moitié chaque semaine de l'été.

Certains jeunes sont inscrits pour faire du surf, d'autres pour l'équitation, d'autres pour un séjour multisport enfin d'autres jeunes (de plus en plus nombreux) viennent parce qu'ils connaissent ou s'intéressent à notre projet et notre séjour (le site, le bouche à oreille ou d'anciens adhérents). Les adhérents d'Evasoleil sont les jeunes, pas leurs parents.

Connaissance de la tranche d'âge et rapport au projet Evasoleil :

L'âge des 11-14 ans est une période transitoire entre l'enfance et l'adolescence dépendant du développement et du vécu de chacun. A cet âge ils sont en recherche d'indépendance mais ont besoin de repères garantis par l'adulte.

Le **sentiment d'appartenance** à un groupe est important. Le besoin d'affirmation des

plus jeunes face aux plus âgés peut entraîner des comportements maladroits. L'animateur doit pouvoir avoir une analyse des relations et intervenir quand il faut pour favoriser l'intégration et la mixité de tous (petit, grand, fille, garçon...). Une attention particulière doit être portée à la relation garçons/filles, puisqu'à cet âge ils restent très séparés et très intimidés

Les temps comme les assemblés et la première veillée favorisent l'intégration au groupe, la prise de responsabilité et permettent de rendre le jeune acteur de son séjour.

Dans le vivre ensemble, il faut penser que c'est un public qui est très attentif à l'image qu'il renvoie à l'autre. Il faut faire attention aux boucs émissaires, en désamorçant les situations grâce aux vies de chambres et aux accompagnements dans les groupes d'activités.

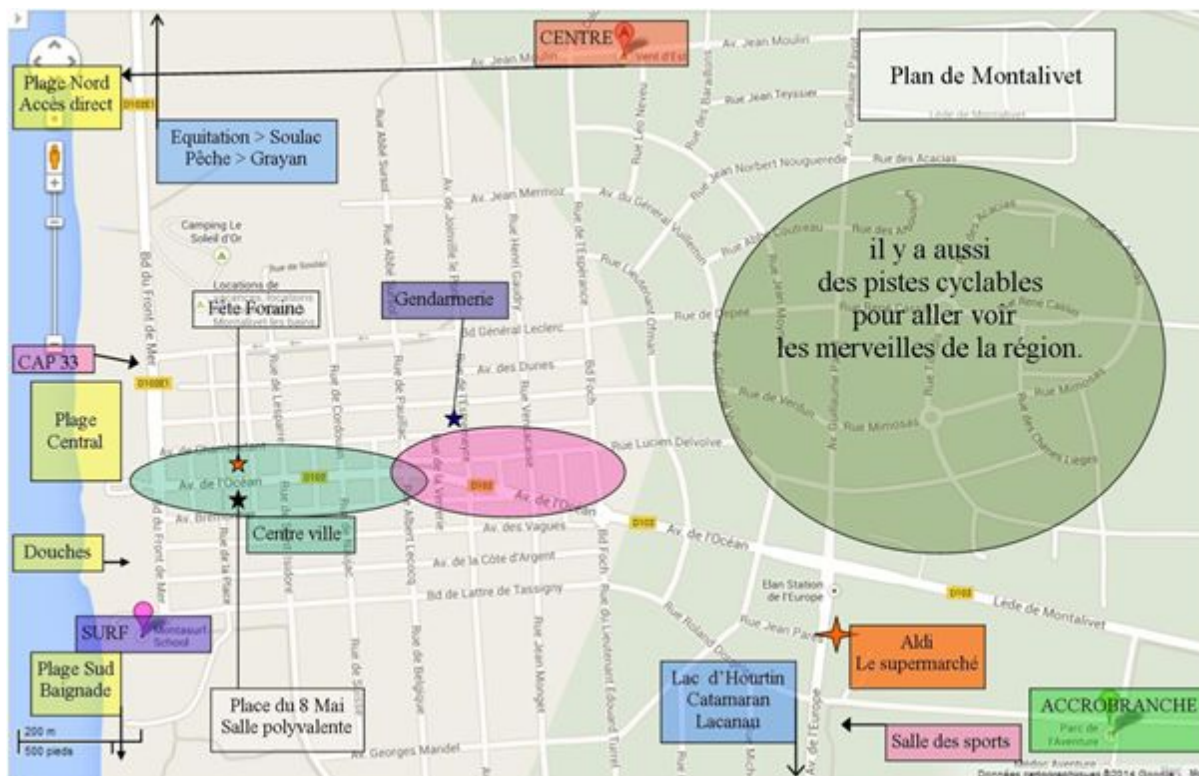
Dans le rapport à l'activité, c'est un public curieux et vite motivé. L'animateur est référent de l'implication de chacun dans le projet. C'est un âge où ils ont besoin de se dépenser. Mais où ils ne gèrent pas complètement leur énergie. Il faut pouvoir les aider à trouver leur équilibre afin d'éviter d'éventuels conflits et surmenage.

I-3- L'environnement du séjour

Montalivet, en Gironde, au dessus du bassin d'Arcachon, est proche de Lacanau (50 km), Hourtin (20 km), Soulac (18 km). Situé en bord de mer, dans des forêts de pins. Les plages, souvent bordées de dunes, sont larges et longues de plusieurs dizaines de km. L'océan, entre 18 et 22° en moyenne estivale, est dangereux : De nombreuses baignades, courants et de fortes vagues nécessitent des baignades prudentes. L'océan est propice au surf, s'il est encadré par des professionnels brevetés d'état.

La ville est petite et les commerçants sont regroupés dans une rue, donnant sur la mer : restaurants et snacks, magasins de souvenirs et vestimentaires. Une mini fête foraine en son centre animée jusqu'à tard le soir. La ville est animée les soirs d'été par de fréquentes fêtes, concerts, et un feu d'artifice chaque mois. Chaque matin, se tient un marché mi couvert très animé et fort agréable.

Toutes les colonies se situent dans le même « quartier » de Montalivet, à environ 15 min à pied de la ville, et 20 minutes de la plage surveillée. On y trouve la FOL 69, Vacances NRJ, UCPA, ... Entourées de pistes cyclables, elles sécurisent la plupart des déplacements à vélo. Dans les forêts de pins en bordure de village, tous les centres ont une intimité agréable.



I-4- Le centre de vacances

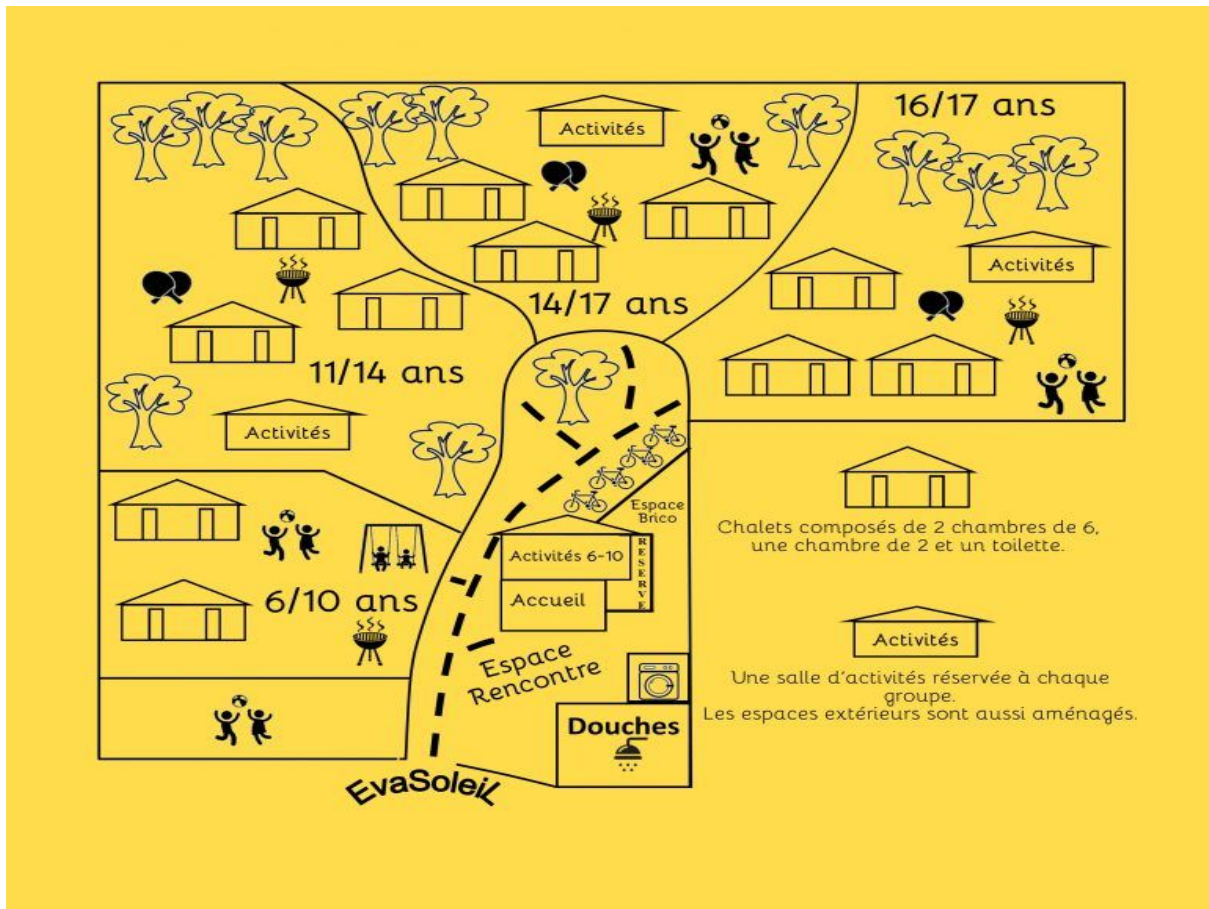
Association Vent d'Est
 9 avenue Jean Moulin
 33930 VENDAYS - MONTALIVET

« Vent d'Est » est une **association** loi 1901, créée en 1999, qui est gestionnaire d'un centre de vacances, réparti en plusieurs espaces et plusieurs bâtiments. Nous louerons en 2018 pour la seconde fois la partie « Vent d'Est 4 » constituée de 11 chalets de bois. En partenariat avec Vent d'Est, nous avons aménagé en 2017 cet espace en un village pour enfants. Quelques améliorations sont en cours de travaux pour l'été 2018.

Vent d'Est met des espaces en commun aux les différents groupes (salles, terrain de basket, espaces de jeux). L'utilisation de ces espaces est gérée par l'équipe de direction.

L'association héberge et assure un service de **pension complète**.

Vent d'Est a pour objet une réhabilitation de centres de vacances anciens (Vent d'Est 1 est un ancien centre de vacances des années 1960), au fil du temps, permettant de faire venir à Montalivet, en bord de mer, des groupes à un coût raisonnable, et d'accueillir dans une partie des bâtiments un lieu de vie éducatif (nous accueillons également les enfants du lieu de vie sur nos colos). Vent d'Est crée des emplois et accueille des centaines d'enfants chaque été. C'est un véritable partenaire éducatif d'Evasoleil.



Le seul hébergement possible est en chambre.

Les caractéristiques de l'espace réservé au 11/14 ans du village sont :

- 3 chalets de couchage comportant chacun :
 - o 2 chambres de 6 contenant chacune 3 lits superposés, des étagères, un lavabo
 - o 1 chambre de 2 (animateurs / animatrices / infirmerie)
 - o 1 WC à l'arrière de chaque chalet
- 1 salle d'activités réservée dans l'espace, assez petite, ouverte sur l'extérieur
- 1 barbecue
- L'accès des espaces communs (douches*1, terrain de beach volley*2, salle de restauration, Laverie*3)

**1 : Afin d'optimiser le partage des douches avec les autres groupes, les 11/14 ans réservent 6 douches toute la journée (sauf de 18h55 à 19h30). Ces douches seront affichées « réservées aux 11/14 ans ».*

**2 : 4 tables réservées aux 11/14 ans pour les 3 repas de la journée dans le restaurant. Les petits déjeuners se prendront entre 7h30 et 9h30. Déjeuner : 12h30 ; Diner : 19h30*

**3 : La laverie est réservée au groupe des 11/14 ans les mardis après-midi, jeudis matin, et samedis après midi (6 machines)- Les lundis pour les animateurs (des 4 groupes)*

Les 4 groupes sont installés à proximité des uns des autres. Les règles intergroupes concernant la gestion du calme sont les suivantes : Avant 9h30, c'est le calme dans tous les espaces. Après 22h15, c'est le silence à l'extérieur de son espace-groupe et le calme dans son espace groupe.

I-5- Les formules de séjour

Chaque jeune peut choisir, pour chaque semaine de son séjour, au moment de la réservation une des 3 formules ci-dessous :

- **Séjour Equitation à la Plage** offrant 3 séances d'équitation (carrière, forêt et plage) et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche
- **Séjour Surf, Nature et Sensations** offrant 3 séances de Surf et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche
- **Séjour Multisport** offrant une séance de Surf, une séance d'accrobranche, une séance de catamaran et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche

Une séance de pêche aux étangs de la Barreyre est proposée à tous. Pour les groupes des 11/17 ans, une séance de Djembé est proposée pour les volontaires, le mercredi soir.

Les activités bonus sont des activités que chaque jeune choisit sur place, le dimanche. Elles permettent de pratiquer une 4^{ème} activité de prestation (payante). Nous proposons une liste d'activités possibles dès le début du séjour mais il arrive parfois que certains jeunes souhaitent pratiquer une activité qui n'est pas listée. Le plus souvent, et surtout pour les jeunes qui ne restent qu'une semaine, le choix se fait parmi le paddle (possible en août), le paddle multiplace, le surf, l'équitation en forêt, le catamaran...

Le planning des activités de prestation varie en fonction des semaines (effectif et choix des enfants et des jeunes). Sylvain et Laure affinent les réservations et donc le planning au fur et à mesure des inscriptions et parfois jusqu'à la dernière minute. Voici le planning prévisionnel des activités 11-14 ans réservé auprès des prestataires :

Planning prévisionnel des activités de prestation des 11-14 ans					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h : Equit - Car (4)	9h : Equit + Forêt (6)	8h30 : Equit Plage + (6)	10h : Accro Bonus	8h30 : Equit Plage - (6)
	10h : Equit + Car (4)	10h : Equit - Forêt (6)	9h : Surf (24)		9h : Equit forêt bonus (6)
	10h : Accro multi	10h30 : Surf (8)			10h30 : Surf (8)
	10h30 : Surf (8)				
Après-midi		17h : Paddle multi		14h : Cata (11)*	
Soir	Pêche 18h30		20h15 : Djembé		

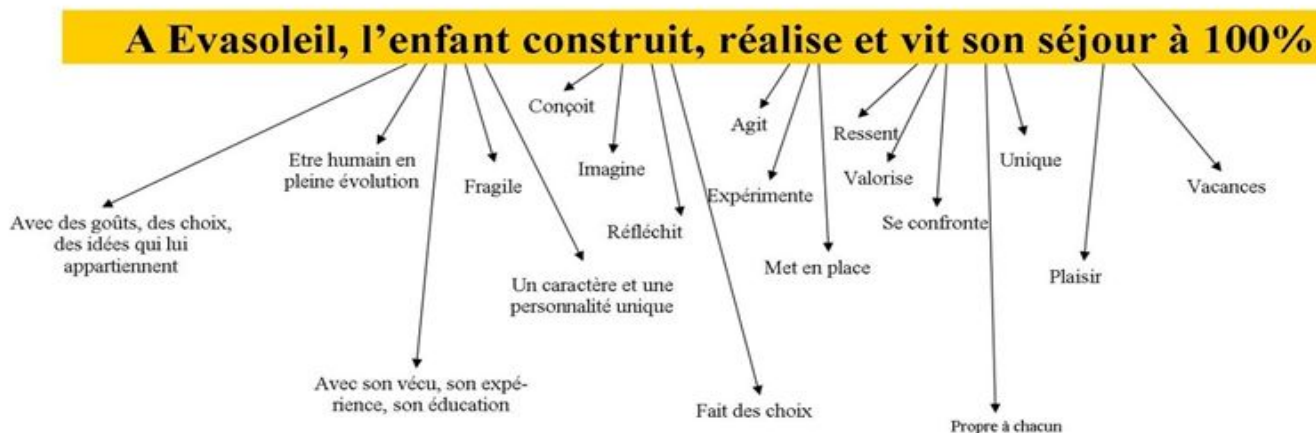
* Horaires juillet. Août : 10h : Cata (11) / 14h : Paddle

I-6- L'équipe pédagogique du groupe

Juillet (Conseillère : Sabine Potdevin)			Août (Conseiller : Mathieu Mauvieux)		
Poste	Prénom/Nom	Dates	Poste	Prénom/Nom	Dates
Directeur	Laura Conan	Du 08/7 au 28/7	Directeur	Nathanael Pebereau	Du 29/7 au 25/8
Directeur	Valentin Giraud	Du 08/7 au 28/7	Directeur	Pierre Chanliau	Du 29/7 au 25/8
Directeur	Sylvain Stienon	Du 08/7 au 11/7	Directeur	Sylvain Stienon	Du 29/7 au 31/7
Anim + SB	Yann Olivier	Du 08/7 au 28/7	Anim + SB	Manuel Cadorel	Du 29/7 au 25/8
Anim	Moey Yokota	Du 08/7 au 28/7	Anim	Antoine Lecomte	Du 29/7 au 18/8
Anim	Emma Duteil	Du 08/7 au 28/7	Anim	Camille Dandres	Du 29/7 au 18/8
Anim	Maxime Ribourg	Du 08/7 au 28/7	Anim	Jeanne Coudière	Du 29/7 au 25/8

II- Les objectifs éducatifs du séjour et les démarches pédagogiques associées

II-1- La participation



Plusieurs démarches sont mises en place pour cela :

1- L'assemblée de jeunes

L'assemblée, c'est le moment où l'on parle de tout ce qui concerne le groupe ; sur des thèmes comme le budget, les activités, on cherche alors un consensus pour ne pas créer de frustrations, de déceptions. C'est un temps d'échange entièrement libre dans lequel l'animateur n'intervient pas ou presque.

Concernant l'assemblée, le travail de l'animateur se trouve principalement en amont ; il discute avec le jeune qui présidera l'assemblée et le prépare à aborder le point du jour et les autres sujets qui seront à aborder.

Lors de l'assemblée, l'animateur doit favoriser l'autonomie du groupe en s'assurant que tout se passe bien et en aidant chacun à s'exprimer avec les mots qu'ils pourraient chercher.

Pendant l'assemblée l'animateur doit veiller à ce que tous les jeunes écoutent et si possible participent. L'animateur doit rester en retrait et laisser les jeunes discuter, débattre. Il n'intervient que si le débat s'envenime pour restaurer un débat sain et respectueux et peut aussi encourager les plus timides à prendre la parole.

2- La première veillée du dimanche soir

L'animateur doit faire comprendre aux jeunes qu'ils ont "les clefs du séjour » en main. Pendant la première veillée, les jeunes vont programmer toute les activités (hors prestations) de la semaine selon ce qu'ils aimeraient faire et organiser.

Lors de la première veillée, l'animateur doit être motivant et encourageant, il doit également bien faire comprendre que cette veillée est très importante pour le reste du séjour. Il doit veiller à ce que chacun participe et s'engage dans au moins un projet qui lui plaît.

L'animateur doit aider à la réflexion dans les groupe, stimuler cette dernière sans intervenir plus que nécessaire, ce sont bien les jeunes qui construisent leurs activités. Pour éviter que la veillée soit trop statique ou ennuyeuse, les animateurs s'accordent des rôles, tournent entre les tables, discutent avec les jeunes pour que le planning soit rempli d'activités géniales.

Les animateurs peuvent aussi demander aux anciens du séjour de guider les autres, cela permet de créer des liens entre les enfants, de mieux les intégrer. (mélange anciens/nouveaux dans les groupes?)

Il faut garder à l'esprit que, dans cette veillée avec les pré-ados, la compétition comporte des risques car le jeu (ici la forme) l'emporte souvent sur le fond (ici les activités).

3- La préparation et l'animation des activités

L'activité n'est que l'aboutissement du projet ! Ce qui compte c'est la manière dont les jeunes vont parler, discuter, s'organiser entre eux pour le mener à bien. Ils doivent tous participer et l'animateur est garant de cela.

Pour accompagner le groupe d'organiseurs à préparer leurs activités, l'animateur doit favoriser l'autonomie des groupes dont il est référent notamment dans la résolution de problèmes rencontrés, dans la création d'activités, dans la planification de celles-ci.

L'animateur doit faire comprendre aux jeunes que c'est eux les organisateurs de leurs activités et non les animateurs. L'animateur peut leur donner des pistes ou poser des questions pour les aider mais il n'impose pas ni ne donne les idées.

L'animateur doit être présent auprès des jeunes, les motiver si besoin et avoir bien en vue l'évolution de leur projet (s'aider pour cela d'outils d'organisation ...).

L'animateur est garant que le jeune soit référent d'au moins une activité dans la semaine.

Il doit être accessible, sur des questions matérielles, techniques et immatérielles (interrogations, désaccords, blocages...).

De plus, si une activité n'aboutit pas complètement ou n'est pas à la hauteur des espérances initiales, l'animateur doit faire comprendre aux jeunes que ce n'est pas grave. Le chemin parcouru étant déjà une réussite si le jeune s'est donné à fond et s'est impliqué.

4- Le budget

Un budget de groupe de base est remis au groupe dès le début de la semaine (50€) qui peut être augmenté en fonction des gains que le groupe réalise lorsqu'il annule des repas*. L'équipe est garante d'expliquer et de faire comprendre la tenue du budget de groupe afin qu'en assemblée, les jeunes décident des *achats qu'ils souhaitent faire pour leur séjour (matériel, amélioration de la dernière soirée...)*.

La question du budget est traité par un groupe de jeune sur 1 des 5 missions.

Ensuite le groupe présentera le fonctionnement au reste du groupe lors de la première assemblée.

Lors du séjour, l'idée serait de proposer aux jeunes de créer un groupe « budget » tout au long du séjour afin qu'ils puissent être autonome, puissent découvrir et apprendre comment gérer un budget, avec la gestion des factures... Ce groupe pourra faire un point à chaque assemblée avec le reste du groupe, pour décider de ce qu'ils veulent acheter et pour quoi faire.

L'animateur devra accompagner ce groupe, afin de les aider et surveiller un minimum (cela reste tout de même de l'argent)

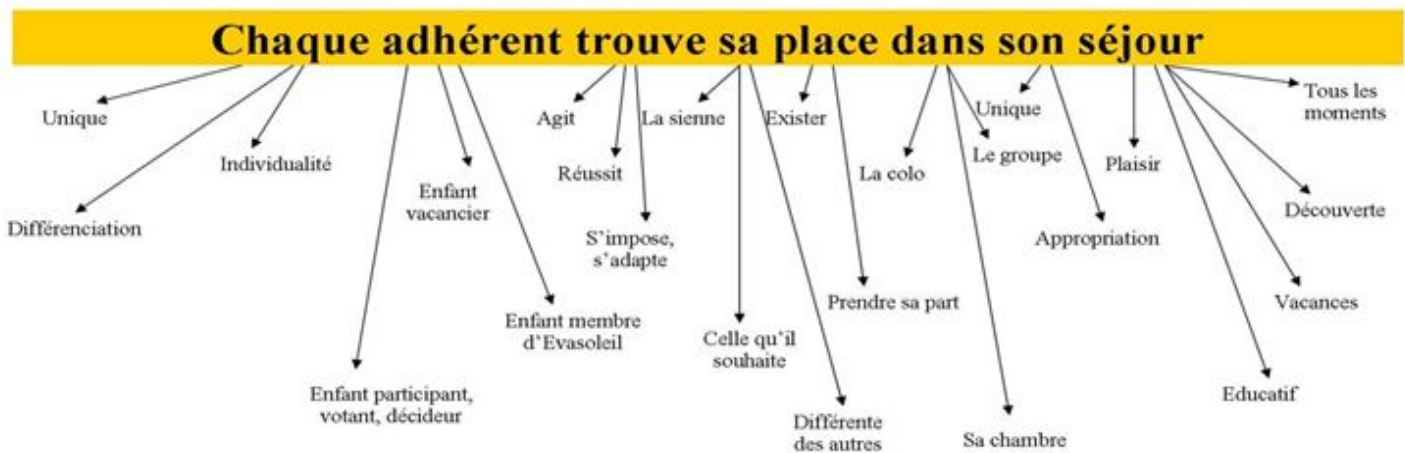
** Lorsqu'un repas est annulé (décision de la première veillée), le groupe a un budget supplémentaire de 3€/participant. Tout ce qui ne sera pas dépensé pour les achats des aliments s'ajouteront dans le budget de groupe.*

5- Les 6 missions

- Mission accueil des arrivants,
- Mission aménagement du centre et goûter,
- Mission comment se mènent les assemblées de jeunes,
- Mission comment se gère le budget de groupe (ministère des finances),
- Mission écriture des droits, devoirs, règles de vivre-ensemble (constitution du groupe).
- La gestion des goûters -Cf page 21

A 17h, chaque groupe présentera sa mission aux autres. Les règles s'imposent de fait, au moins jusqu'à la prochaine assemblée, le lendemain.

II-2- L'individualisation / la personnalisation



L'animateur doit adapter son attitude, sa disponibilité, ses échanges, sa relation aux besoins repérés de chaque jeune.

- Les activités (bonus, veillées...) doivent toujours permettre un maximum de choix
- **La vie de chambre**, chaque soir, avec l'animateur référent favorise l'échange en toute confiance avec chaque jeune
- La référence de l'animateur auprès d'un petit groupe de jeunes est mise en place et doit favoriser de la part de chaque jeune une aisance à aller vers, échanger, se confier
- La double référence (animateur & directeur) est mise en place pour chaque jeune qui semble en avoir besoin
- La gestion de la liberté est réfléchie et favorisée en fonction des capacités de chacun (et non du groupe)

La gestion de la vie quotidienne, des fratries, de l'accueil de jeunes porteurs de handicaps, des relations familiales pendant le séjour, de l'accueil des énorétiques, les attitudes face aux déviances des individus, au respect des libertés d'opinion doivent être en cohérence avec l'objectif de la personnalisation du séjour. Les règles communes doivent être élaborées pour permettre et favoriser des réponses individualisées apportées à chacun, à chaque cas.

L'individualisation doit permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe et vivre à 100% de son séjour. Pour cela, l'animateur doit personnaliser son rapport avec le jeune en s'adaptant à lui. L'égalité et l'équité étant des points essentiels du projet, l'animateur doit accorder du temps à chacun, malgré que ce temps soit pas égale mais équitable afin de permettre aux enfants qui ont besoin de plus d'attention d'en avoir plus.

Les sujets abordés sur l'intimité d'un jeune doit rester confidentiel et pas partagé au reste du groupe. Mais bien entendu, partagé à l'équipe d'animation.

La référence, la double référence

L'animateur est référent de tous les jeunes de la chambre dont il a la référence. Le but est de veiller à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe, soit acteur et vive son séjour à 100% et puisse s'y épanouir au mieux.

L'animateur doit faire connaissance et créer un lien avec les enfants dont il est référent afin que chaque jeune soit connu d'au moins un animateur dès les premiers instants.

Il doit être attentif, à l'écoute des besoins différents, des relations, de la personnalité, de l'histoire de l'enfant, montrer qu'il est une personne de confiance et de repère pour le jeune pour faciliter le jeune à se confier, s'il en a le besoin.

Si l'animateur remarque une difficulté à s'intégrer au sein du groupe, un mal-être ou autre, alors il en discute avec l'équipe afin de placer, éventuellement, une double référence. Afin de créer une 2e relation privilégiée avec ce jeune, mettre en place des moments grâce auxquels le jeune va pouvoir devenir plus confiant, profiter de ses vacances et trouver sa place dans le séjour.

La vie de Chambre

Lors de la vie de chambre, il est essentiel de créer une atmosphère sécuritaire, de confiance, de confiance, afin de faciliter le partage et l'échange entre les enfants et l'animateur, au sein de la chambre.

L'animateur doit être attentif et observer pour veiller à ce que chacun trouve sa place dans la chambre. Si un jeune ne trouve pas sa place ou si un conflit est présent au sein de la chambre, l'animateur doit accompagner les jeunes à régler ce conflit, eux-même.

Sur ce temps de vie de chambre, l'animateur doit permettre aux jeunes de s'exprimer librement sur son ressenti sur son séjour, sans sujet tabou, bien au contraire.

Un moment qui peut servir de repère pour les jeunes.

La relation avec les familles

Concernant la relation avec les familles, l'animateur ne doit pas oublier que c'est l'enfant qui doit profiter et aimer son séjour, non pas ses parents.

Néanmoins, l'animateur doit être attentif à l'image qu'il renvoie de la colo, en veillant à la propreté du camp par exemple.

Il doit accueillir les parents avec sérénité, respect, en instaurant un climat de confiance et permettant la communication entre les parents et les enfants (téléphone, sms).

Les relations avec les autres groupes d'âge

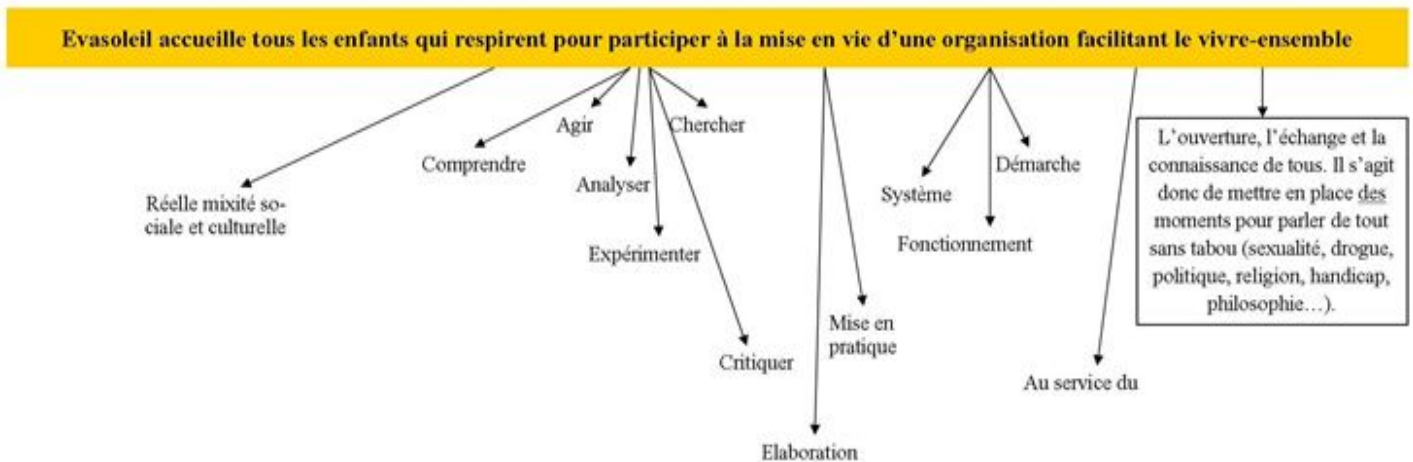
Certains enfants auront des frères et soeurs ou des amis dans les autres groupes d'âges. Il est possible de trouver un temps où ils peuvent se voir mais l'animateur doit faire en sorte

que cela ne perturbe pas la vie du groupe. Il y aura des espaces de rencontre aménagés et nommés pour leur permettre ceci.

L'animateur doit privilégier la vie de groupe au sein de sa tranche d'âge (dans les temps libres, activités, plage ...), en la considérant comme une colo à part entière.

On peut également échanger avec les autres groupes, par exemple en proposant une activité/spectacle... mais ceci doit se préparer et s'organiser.

II-3- Le vivre-ensemble



C'est l'objectif qui vise directement l'éducation populaire et citoyenne.

Chez les 11/14 ans, cet objectif doit répondre à la question « **comment participer à une démocratie locale ?** ».

La colo est donc un espace où les jeunes expérimentent différents outils d'une démocratie (l'assemblée, la création d'une loi, éventuellement en test une monnaie locale, une constitution en début de séjour, une gestion collective d'un budget...). L'équipe devra faire des liens pour que le public prenne conscience et se donne les moyens d'expérimenter une démocratie qu'il leur semble juste et tient compte de chacun.

Les règles pour vivre ensemble doivent être présentées par la direction du séjour et éventuellement rediscutées lors des assemblées pour être acceptées par tous.

Pour faciliter le vivre ensemble, l'animateur doit donc faire en sorte que chaque enfant trouve sa place et puisse s'exprimer librement.

Dès la première minute du séjour, l'animateur doit saisir toutes les occasions pour créer de la convivialité, aborder les jeunes (en grand et petit groupe, individuellement...) pour prendre le temps de rencontrer chaque enfant des chambres dont il a la référence pour rassurer, créer un premier lien, échanger, se connaître les uns et les autres.

Puis tout au long du séjour, l'animateur doit permettre l'échange, la liberté d'expression de chacun sur tous les sujets, sans qu'il y est de sujet tabou, bien au contraire. L'animateur peut s'appuyer sur des temps comme, le vie de chambre, les repas, les trajets... pour créer

des échanges et développer l'esprit critique de chacun. Il doit mettre en confiance chaque enfant, en leur faisant comprendre qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises opinions. Vivre-ensemble, c'est aussi permettre à chaque individu du groupe, de participer à l'élaboration de la vie du groupe, tout au long du séjour.

Pour cela, l'animateur doit permettre, par le biais des assemblées, de remettre en question les règles de vie décidées en interséjour, en se basant sur les expériences et les besoins de chacun. Pour cela, l'animateur doit faire en sorte d'installer, au plus vite, une autonomie pour que le groupe trouve ensemble des solutions qui répondent aux problèmes, aux besoins de chacun et du groupe, ainsi qu'ils construisent ensemble leur séjour. Tout en étant vigilant sur la bienveillance et le respect des avis et de l'expression de chacun.

L'animateur doit aussi s'appuyer sur les vies de chambre soulever les problèmes du grand groupe et de la chambre pour que les enfants trouvent une solution, en permettant aux plus timides de s'exprimer plus facilement, en petit comité.

Il est également essentiel que l'animateur soit à l'écoute pour percevoir les exclusions ou déséquilibres qui se forment dans le groupe, en aidant les jeunes à trouver, eux-mêmes, un consensus ou un moyen d'expression pour améliorer les relations.

La place du portable a un impact important sur le vivre ensemble, avec des effets positifs comme négatifs. L'animateur doit accompagner les jeunes à se servir intelligemment de cet outil, en intégrant que le portable doit être un outil qui soit service du groupe en contribuant au vivre ensemble et non à l'exclusion des enfants qui n'ont pas de portable.

L'animateur doit aborder le sujet des portables en discutant, avec les jeunes, en évoquant les différents impacts tels que le partage ou au contraire le cyber harcèlement par exemple. Une fois la discussion amenée, le groupe trouvera des règles de vie à adopter.

En ce qui concerne les droits de l'enfant, l'animateur doit permettre aux enfants des échanges/ débats/ discussions pour qu'ils puissent y être sensibiliser et y être informé. Puis l'animateur doit aider et accompagner les jeunes dans des projets d'expressions (de n'importe quelle forme) qui leur permettrait de lutter à leur échelle pour ces droits.

III- Les traductions pratiques du projet

III-1 Le rôle de l'animateur

Il est garant de la mise en vie du projet éducatif et du projet pédagogique d'Evasoleil. C'est lui qui est garant des besoins des enfants.

Avant le séjour

Réunir les documents officiels, diplômes et certificats médicaux (ou copie des vaccins)

Il a lu le Projet Educatif d'Evasoleil et Le Projet Pédagogique lui correspondant.

Il amène un cahier et un stylo pour le 26 mai et note toutes les questions et remarques de manière à faire évoluer le séjour positivement.

Pendant le séjour

L'animateur prend soin de développer une relation éducative basée sur le respect et la confiance. Il a à cœur d'accompagner l'enfant vers la réussite de ses possibilités et l'accomplissement de ses besoins qui peuvent être variés comme le besoin de dormir, d'appeler sa famille, de créer, de se faire des amis, d'appartenir au groupe...

La posture de l'animateur pour garantir le cadre posé :

Elle se définit par la capacité à poser des repères et des limites claires en étant sûr qu'elle respecte les besoins de chacun, on appelle ça l'autorité bienveillante.

Chaque animateur doit donc être en capacité d'écouter son propre rythme afin de garantir sa posture éducative.

Le départ en séjour peut occasionner chez l'enfant le plus jeune du groupe une perte des repères et une insécurité affective. L'animateur devient un repère important chez l'enfant. Il est également un modèle pour l'ensemble des jeunes, qui sont, à cet âge, en recherche d'un modèle.

Rôle et missions de l'animateur complété par les anims :

III-2 Le rôle et les fonctions de l'assistante sanitaire

Il est possible que nous recevions sur le centre des jeunes porteur d'handicaps physiques et/ou psychologiques. L'association Evasoleil donne accès à toutes les personnes en situations de handicaps aux séjours, à condition que celles-ci se sentent à l'aise en collectivité. Ces personnes, seront au même titre que les autres jeunes, intégrés à 100% dans la mise en place et la réalisation de notre séjour, et ce, dans le but de les responsabiliser au maximum. Il faut veiller à ce que ces jeunes ne subissent aucune atteinte à leur intégrité physique et morale, comme tout un chacun. En conséquences certains jeunes auront besoin d'une écoute et d'une attention plus importantes pour être rassuré.

La santé ne doit pas être considérée simplement comme l'absence de maladie mais comme une ressource, un processus à construire tout au long de son existence. Il faut prendre en compte la personne dans toute son ambivalence, ses désirs, et ses besoins (psychologiques, sociales, physiologiques,...). A vous d'être vigilants sur les besoins des jeunes, de les rendre plus autonomes. La santé passe également par la phase hygiène.

L'Assistant Sanitaire « officiel » sera la directrice adjointe (Laura), chaque groupe aura son référent assistant sanitaire.

Pour le rôle de l'assistant sanitaire de l'équipe de direction :

- * Aide à l'organisation des infirmeries de façon claire et pratique
- * Veiller au bon déroulement du suivi des enfants qui ont des traitements
- * S'assurer du suivi du cahier d'infirmerie

- * Faire le point avec les animateurs référents et les traitements de chaque enfant/jeune
- * Prendre les décisions en cas de problème
- * Prodiguer les premiers soins s'il y a danger

Chaque groupe d'âge aura son assistant sanitaire de référence dont le rôle sera de :

- * Tenir à jour le cahier infirmerie pour les bobos et les soins
- * Alerter en temps réel l'AS (la directrice adjointe) en cas de toute situation ou signe touchant à la sécurité physique et sanitaire d'un ou de plusieurs ados.
- * Récupérer et traités les fiches sanitaires dès l'arrivée de chaque enfant/jeune et afficher les informations dans les infirmeries de manière centralisé
- * Signaler et contrôler les repas particulier (allergies alimentaires) y compris pendant la fabrication de repas
- * Préparer chaque dossier d'enfant avec : sa fiche, son sachet de médicaments avec le nom de l'enfant et une photocopie de l'ordonnance. (les sachets sont mis sous clés)
- * Organiser et entretenir l'infirmerie de façon claire et pratique avec les produits pharmaceutiques nécessaires au quotidien d'un ACM
- * Etre disponible, à l'écoute de tous les besoins sanitaires
- * Administrer et suivre les traitements
- * Avoir un rôle préventif santé/hygiène
- * Vérification régulière des trousse à pharmacie, certaines seront positionnées de façon permanente dans des lieux communs, comme les minibus
- * Conseiller l'équipe et être conseillé (direction du séjour, 15, médecin) en cas de besoin ou de doute

Durant son congé l'animateur référent de l'infirmerie doit prévoir son remplacement.

III- 3- Le rôle des animateurs sur la plage, pendant la baignade

Il faut des animateurs (toutes tranches d'âges) présents sur la plage pour aider à tenir le périmètre. Certes ce n'est pas ce qu'il y a de plus marrant mais c'est quelque chose d'essentiel, c'est la sécurité des enfants.

C'est aussi pour ça que la baignade commence que quand le SB donne le feu vert, que ce soit pour les moins de 14 ans mais aussi pour les ados. Car le SB reçoit des informations de la part des MNS de la plage qu'il doit faire partager à l'ensemble des animateurs, qui transmettront à leur groupe.

Le SB a toujours le dernier mot sur la plage, il doit être écouté par tous.



Généralités :

Le rôle du SB est de diriger et surveiller la baignade. Il intervient avant le début de la baignade pour donner les directives. Les animateurs accompagnateurs organisent l'animation lors des baignades (dans l'eau et hors de l'eau), avec si besoin l'aide du SB. L'organisation pourra être proposée aux enfants (comme le reste du séjour, les activités qu'ils vont créer pourront concerner les temps de baignade).

Les animateurs dans l'eau doivent garder un contact visuel fréquent avec le SB. Les enfants sont comptés au début et à la fin de la baignade. Celle-ci est annoncée par un X fait avec ses bras du SB qui sera fait en hauteur pour être vu par les animateurs.

Les enfants viennent taper dans la main du SB lorsqu'ils entrent ou qu'ils sortent de l'eau.

Rappel des règles essentielles +de 6 ans :

1 animateur (dans l'eau) pour 8 enfants, SB non inclus ; Le SB n'est pas obligatoire à partir de 14 ans.

Attention ne serait-ce que mettre les pieds à l'eau est considéré comme baignade et cela nécessite donc la présence d'un SB. Pour l'océan cela vient du fait que beaucoup de noyades ont eu lieu avec une vague qui emportait des gens qui ne faisaient que tremper leurs pieds; Cela est aussi dû à la présence éventuelle d'animaux présentant des dangers (piqûre, coupures, morsures), le SB étant secouriste et sensibilisés aux dangers aquatiques.

Les jeux où on se coule, les apnées ou les jeux de portage sont interdits jusqu'à 14 ans (groupes des 6/10 ans et des 11/14 ans).

Coup de soleil :

Le rôle des animateurs est de sensibiliser, montrer l'exemple et contrôler.

Causes et facteurs de risques : C'est l'exposition au soleil, particulièrement durant la saison estivale et durant les heures où l'ensoleillement est le plus intense (10 h - 14 h) qui est à l'origine des coups de soleil. Ils atteignent la peau même par temps nuageux (ne pas se laisser tromper par l'absence de soleil).

L'exposition régulière au soleil et les coups de soleil répétés pendant l'enfance accroissent beaucoup les probabilités de contracter une tumeur cutanée (attention augmentation des cancers de la peau de 1000 % ces 20 dernières années. Tous les enfants doivent mettre de la crème solaire (aucune exception!)

Pour prévenir les coups de soleil :

- Avant de sortir, on met toujours de la crème solaire. On la choisit avec un FPS élevé (30 ou plus) et on l'applique abondamment sur toutes les régions qui risquent d'être exposées au soleil.
- Il convient de répéter l'application de crème solaire toutes les deux heures et chaque fois qu'on sort de l'eau.
- On porte un chapeau pour protéger son visage.
- Finalement, on se rappelle que le bronzage sécuritaire n'existe pas

Rôle de l'animateur sur la plage

L'animateur a plusieurs rôles sur la plage :

- Veiller à la sécurité de chaque jeune (exposition au soleil, publics extérieurs, ...)
- Tenir le périmètre lorsque le SB le demande

- Permettre aux jeunes de s'épanouir (les accompagner dans leurs activités, discussions/échanges...)

Idées d'animations dans l'eau jeux sans matériel :

-1,2,3 soleil, chat touché (qui peut s'appeler poisson-chat)

-Relais divers...

-Poissons-pêcheurs : Les pêcheurs font un cercle en se tenant par la main. Les poissons sont à l'extérieur. Les pêcheurs choisissent secrètement un nombre, puis comptent à voix haute en levant les mains vers le ciel. A ce moment là, les poissons s'amuse à rentrer et sortir du filet des pêcheurs. Arrivé au nombre convenu les pêcheurs abaissent les bras et les poissons capturés deviennent pêcheurs. Variante : un pêcheur peut être à l'extérieur du filet pour attraper les poissons hors du filet. Le pêcheur n'a pas le droit d'aller dans le filet, ni le droit d'attraper des poissons quand le filet est refermé.

III-4- En convoyage

Les séjours les plus courts durant une semaine, des convoyages seront organisés les Samedis (retours) et Dimanches (Départs) de chaque semaine. Les convoyages pour Toulouse ont lieu sur 2 week-end seulement (2 dates aller, le 22/07 & 5/08, et 2 dates retour le 21/07 & 4/08). Pour Bordeaux, Tours, Orléans, Royan, Poitiers et Paris, un car fait le trajet et les arrêts chaque semaine.

Les rendez-vous avec les familles (colons et parents) devront être soignés, préparés car ils reflètent l'image et le sérieux de l'équipe d'animation, du séjour et de l'association.

Une fiche de convoyage comprenant la liste des mineurs, l'heure et le point de rendez vous sera remise à chacun pour en assurer le bon déroulement.

Le rôle de l'animateur en convoyage :

Agréable, rassurant, organisé (il devra prendre de quoi écrire), disponible

Ponctuel : il sera présent ¼ d'heure avant.

Il réceptionne et vérifie les livrets de voyage, laisse l'argent de poche dans les valises, note éventuellement les consignes données par les familles sur le livret de voyage. Il se prépare pour faciliter le retour aux équipes des livrets, des infos, etc.

Il parle aux jeunes, répond aux questions des colons et des parents, il rassure l'ensemble de la famille. Il sait répondre aux questions liées au transport (heure d'arrivée, nombre d'enfants), et à la première soirée des jeunes.

Lorsqu'il y a plusieurs animateurs, les animateurs se répartissent les tâches en amont, et ne restent pas ensemble devant les familles. Pour les gros convoyages, un seul animateur réceptionne les livrets de voyage, et les autres animent le groupe de colons. L'animateur chargé des livrets de voyage fait le point sur les régimes alimentaires particuliers et en informe le directeur dès que possible.

Il prépare éventuellement des petits jeux dans le car, fait connaissance avec tous les jeunes, parle du séjour avec chaque ado.

ATTENTION pour les groupes d'ados : L'ANIMATEUR NE MÉLANGE PAS LES JEUNES DES 2 GROUPES D'ADOS

Au retour, l'animateur est disponible, il rend le livret de voyage en main propre et fait passer les infos écrites dessus. Il discute bien avec les jeunes et les parents.

III-4- L'environnement du séjour: Posture et communication de l'équipe

1- La ville ([le média](#))

- Donner la possibilité aux jeunes d'aller à l'office du tourisme pour récolter des informations sur la ville, ses alentours, les choses à y faire....
- Afficher dans la salle d'activité, des panneaux, les prospectus, les brochures récoltés
- Donner la possibilité aux jeunes qui connaissent déjà la ville de donner envie aux nouveaux de découvrir ce qu'il y a hors du camp
- Informer les jeunes sur les animations de la ville et ses alentours et rappeler l'existence des documents présents en salle d'activité

Ces éléments permettront aux jeunes de s'en servir, de s'y intéresser ensemble et d'organiser afin de les aider à organiser leurs activités

2- La présentation du centre ([le média](#))

A l'arrivée des jeunes, une petite visite sera nécessaire pour leur permettre de découvrir les endroits clés de la colo (douches, accueil, restaurant, régis, infirmerie...), en s'appuyant sur les jeunes qui connaissent le camp.

3- Les activités de prestation ([le média 1](#), [le média 2](#))

Avant même que les jeunes arrivent sur le camp, les activités de prestation sont réservées et déjà placées sur le planning. A l'arrivée, les animateurs demandent, aux jeunes, de vérifier que leur nom soit bien sur au moins 3 activités et de choisir une activité bonus. L'animateur doit être capable de donner les informations nécessaires aux jeunes (dates, heures de départ et d'arrivée...). Mais il doit surtout présenter le fonctionnement du planning afin que le jeune puisse être, un maximum, autonome sur son organisation.

4- Le bruit ([le média](#))

La gestion du bruit au sein du groupe est à aborder lors de la mise en place des règles de vie avec les jeunes qui renvoie au respect et à la notion du vivre ensemble.

L'animateur doit instaurer une ambiance calme en vie de chambre, avant le coucher.

L'organisation du camp doit permettre aux jeunes qui se lèvent tôt de s'occuper dans la salle d'activité en lisant, par exemple, sans déranger le reste de la chambre.

L'animateur doit montrer l'exemple (ne pas crier pour appeler quelqu'un mais se rapprocher, ne pas mettre la musique trop fort avec un groupe de jeune...)

La proximité avec le groupe des 14-17 ans peut être dérangeante pour le sommeil des jeunes. L'animateur doit veiller à ce que cela n'arrive pas, en communiquant avec les animateurs des 14-17 ans.

5- Le ménage ([le média](#))

L'animateur doit faire prendre conscience aux jeunes que c'est leur camp et donc que le ménage c'est leur responsabilité. Dès qu'une activité est finie, les organisateurs doivent prendre l'habitude de ranger le matériel. Afin de vivre dans un camp propre et que le camp renvoie une bonne image aux personnes extérieurs telles que les parents.

Concernant la gestion des déchets, il faut permettre aux jeunes de trier les déchets et donc de les sensibiliser à cela. Leur permettre d'être acteur de leur séjours également sur le côté environnemental.

III-5- L'hygiène et la gestion du linge

1- Les toilettes et la douche ([le média](#))

Les jeunes sont indépendants par rapport à leur douche. Ils peuvent se doucher quand ils le veulent, en tenant au courant les animateurs et hors des temps consacrés aux 6-10 ans.

L'animateur doit s'assurer de la bonne hygiène de vie de tous les jeunes malgré qu'ils sont plutôt autonomes à cet âge.

L'animateur doit également être vigilant sur la non-mixité durant les douches, sur la durée de celle-ci et faire prendre conscience aux jeunes que les douches sont un espace commun et qu'il doit être respecté et ne pas y laisser des objets personnels.

2- La gestion du linge ([le média](#))

Les jeunes ont besoin d'un accompagnement sur ce temps mais l'animateur doit rendre au maximum, les jeunes autonomes.

Ils peuvent se regrouper par 2 ou 3, ou par chambre pour faire leurs machines et s'occuper de leurs linges. L'animateur référent d'une chambre doit s'assurer que chacun ait de suffisamment de linge pour son séjour et change régulièrement.

III-6- La gestion du matériel

1- La régie matériel ([le média](#))

L'animateur explique à quoi sert la régie, son fonctionnement, comment l'utiliser, quand, de quelle manière. Il doit responsabiliser les jeunes et leur donner un maximum d'autonomie. Les problèmes d'organisation seront à signaler en assemblée et si ces soucis concernent aussi les autres groupes d'âge, en parler avec les autres animateurs.

2- L'utilisation des vélos ([le média](#))

L'animateur doit être vigilant et attentif auprès des jeunes (concernant le port du casque, le code de la route...) lors de l'utilisation des vélos. Bien leur expliquer le fonctionnement des réservations, des emprunts et du rangement des vélos.

L'animateur accompagnera les jeunes lors des sorties en vélo, pour se déplacer ou pour une activité.

3- Les véhicules ([le média](#))

L'utilisation des mini-bus peut se faire par tout animateur possédant son permis moyennant que son groupe de jeune en référence ait fait la demande de réservation d'un ou de plusieurs mini-bus en avance.

Il est important de préciser que l'utilisation des mini-bus doit se faire à minima pour permettre à toutes les tranches d'âge d'avoir accès au service que peuvent rendre ces dociles bêtes de sommes.

III-7- La nourriture

1- Les repas ([le média](#))

L'animateur doit savoir expliquer le fonctionnement du repas aux jeunes ainsi que les possibilités d'annulation pour qu'ils puissent, dès la première veillée, décider consciemment de l'organisation des repas de la semaine.

Les repas sont importants, c'est un temps, convivial, où on peut se poser, parler avec tout le monde, de tout et de rien.

L'animateur veille bien à ce que tout le monde mange, à ce que cela se passe bien, à l'organisation du service à la table, du débarrassage (le fonctionnement sera à construire avec les jeunes en assemblée).

On essaie de mélanger au plus possible les jeunes du groupe pour les amener à se connaître un peu plus. Et les animateurs se mélangent avec les jeunes.

2- Les goûters ([le média](#))

Chaque groupe reçoit une livraison en début de semaine et gère ce stock comme il le souhaite.

L'idée est de créer une mission, le "goutier": qui est chargé de gérer le goûter (possibilité que plusieurs jeunes le fassent ensemble) accompagné d'un animateur et ils décident, tous les jours, la composition du goûter et ils gèrent le stock. L'animateur adopte une attitude similaire aux projets des jeunes, laisser l'autonomie aux "goûtiers" mais veiller aux stocks et à ce que les goûters soient équilibrés.

Une mission à définir avec les jeunes, lors de l'inter-séjour.

3- Le petit-déjeuner ([le média](#))

Chacun devra nettoyer son espace, où il a mangé son petit déjeuner, pour que se soit propre pour tout le monde, à tout heure et que les derniers n'est pas à tout nettoyer à la fin. Jeunes et animateurs doivent veiller à ce que tout le monde joue le jeu et soit respectueux de cela.

4- Les régimes spécifiques ([le média](#))

Le rôle de l'animateur durant les repas est important, surtout sur les repas non gérés par Vent d'Est, comme les goûters, les repas faits par les jeunes... Sur ces moments, il est essentiel d'être très attentif, à ce que les régimes alimentaires de chacun soient respectés et puissent se nourrir correctement.

Sachant que les régimes alimentaires sont demandés aux parents ou aux jeunes dès leurs arrivées, par les animateurs, puis transmis à la direction, dès que possible.

IV- L'outil vie de chambre

Document d'Aide à l'animation de la vie de chambre 11/17 ans



COMMENT SE PASSE MA VIE DE CHAMBRE ?

Chambre : _____ Anim : _____ Date : _____

Ce soir, Comment j'anime ma vie de chambre (environ 20 minutes)? Jeu inventé Débat libre Autre

<u>Les Questions que je pose :</u>	<u>Les réponses :</u>	<u>Mon analyse :</u>
<p>Comment s'est passée la Journée ? (Dans le centre? A la plage? Aux activités extérieures?...)</p> <p>Comment se passe le conseil?</p> <p>Comment se passe la prépa des activités des jeunes?</p> <p>Y'a-t-il des problèmes dans le groupe? Dans la chambre? Si oui, quels moyens on se donne pour les régler?</p> <p>Comment se passe l'organisation du rangement de la chambre?</p> <p>Y'a-t-il un leader dans la chambre? Comment ca se passe?</p> <p>Chaque jeune s'exprime sur tout? Librement?</p> <p>Y'a-t-il des jeunes qui n'ont pas trouvé complètement leur place? Comment peut-on l'aider?</p> <p>Y'a t'il des situations à anticiper (couple, tensions, départ, conflit, autres...)?</p> <p>Peut-on améliorer le temps de vie de chambre? Comment?</p> <p>Autres (sujets apportés par les jeunes) :</p>		
<u>Notes, divers :</u>		

V- Journées 1 et 2 de Juillet & Août (exemples 2017) :

11-14

Groupe : 11/14 ans

PROGRAMMATION QUOTIDIENNE DU **DIMANCHE** 30/07

Cet outil est la trame de réunion du soir, en ce qui concerne l'organisation de l'équipe pour le lendemain. (à archiver dans le classeur)

Animateur en congé : \emptyset

Nom de l'anim :	Lily	Florence	Louna	Albin
Levé (laisser dormir les enfants au max) 9h30/10h	9 ^h conyage	9 ^h	9 ^h	9 ^h
12 ^h 30				
13 ^h 30 - 17 ^h 30	Arrivée centre Vers 13H	5 missions supéris	Accueil Parents	Infirmerie sur la plage
18 ^h - 19 ^h Assemblée / Petit déj exceptionnel d'année	Recapage infos sur la frappe	Supervision des jeunes de l'après-midi des missions	Part au - expliquer le principe - analyser - médiate	Préparation de la frappe
18 ^h 30 Repas	BONUS / inscriptions			Recapage infos sur feuilles AS
20 ^h 30 veillée	Supervision veillée (définition des horaires sur le planning)	→ définition des organisateurs p chaque activité	Un directeur viendra animer la veillée	
	VIE DE CHAMBRE / veif tour de monde st - resuit pour le lendemain			

11-14

Groupe : 11/14 ans

PROGRAMMATION QUOTIDIENNE DU **LUNDI** 31/07

Cet outil est la trame de réunion du soir, en ce qui concerne l'organisation de l'équipe pour le lendemain. (à archiver dans le classeur)

Animateur en congé : \emptyset

Nom de l'anim :	Lily	Florence	Louna	Albin	autres
Petit déjeuner individualisé Les anim qui accompagnent les activités de 9h00 sont levés en 1er, assurent la mise en place du petit déj dès 7h45 et accueillent les 1er levés	Installation du petit déj, 7 ^h 45	levés 8h	levés 8 ^h	levés 7h45	
Les anims qui prennent la relève de leurs collègues à 8h15 au petit déj et aux espaces ouverts d'activités	veuf gras complet	petit déj	petit déj veuf gras complet	petit déj veuf gras complet	Conseil x passe à nivel de jeux?
Activités : qui ? Quoi ? 9h00/10h30	Départ 8 ^h 30 Surf	départ 9h aérobranche	Départ 9 ^h 30 (vol) équilation + surf	départ équilation 8 ^h 30	
10h30 / 12h00	Prépa activité	Prépa	Prépa	Prépa acti	
Au retour des activités, qui fait quoi et où ? (activités, ateliers...) - Vie quotidienne	Prépa actualité	Prépa Retour 12 ^h 30	Prépa	Prépa acti	Quin st n'importe pour préparer l'assemblée avec les jeunes?
12h30 - 13h15 Le repas : particulier? A penser?		Débranchage	Supervision mise table		
13h30 - 13h45 Préparation plage et activités					
13h45 - 17h00 Départ / Goûters / Retour. Plage qui ? Activité demandée par les enfants : anim réf	Activité	13 ^h 45 Plage	13 ^h 45 Plage	Activité	
17h / 18h00 Activité / Ateliers / Temps libre. Qui fait quoi? Ou? Douches / Chambres ?	Prépa acti	QL 17h-18h	QL 17h-18h	Prépa acti	
18h30 - 19h Conseil de jeunes	Assemblée!			Supervis mise table	
Le Dîner : type de repas où, quand, qui ? Veillée, horaires : 20h30 - 22h00 quelles sont les veillées prévues : Qui animent ?	Débranchage				
Heures de retour au centre si en extérieur	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée	
Vie de chambre : qui ? Avec quel chambre ? Quelle heure?	Vie de double	Vie de ch	Vie de ch	Vie de ch	
Autre :					